AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1115
FR0000121485-FS0551

27 juin 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

KERING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 juin 2025, la société Parvus Asset Management Jersey Limited[1] (Second Floor, No. 4 The Forum, Grenville Street, St Helier, JE2 4UF, Jersey, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 juin 2025, le seuil de 5% du capital de la société KERING et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 6 175 957 actions KERING représentant autant de droits de vote, soit 5,004% du capital et 3,50% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions KERING sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir 6 175 957 actions KERING (prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) dont :

- 15 360 actions KERING résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions KERING et exerçables jusqu'au 31 juillet 2025 ;

- 392 659 actions KERING résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions KERING et exerçables jusqu'au 2 septembre 2025 ;

- 3 060 296 actions KERING résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions KERING et exerçables jusqu'au 3 novembre 2025 ;

- 56 548 actions KERING résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions KERING et exerçables jusqu'au 2 décembre 2025 ;

- 7 621 actions KERING résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions KERING et exerçables jusqu'au 31 décembre 2025 ; et,

- 2 643 473 actions KERING résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions KERING et exerçables jusqu'au 6 janvier 2027.

[1] Contrôlée au plus haut niveau par M. Edoardo Mercadante.
[2] Sur la base d'un capital composé de 123 420 778 actions représentant 176 687 858 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.